

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

## D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Cet examen est ouvert aux :

- ☒ ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX AYANT ATTEINT LE 4<sup>ÈME</sup> ECHELON ET COMPTANT  
AU MOINS TROIS ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS CE GRADE.

*NEANMOINS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DU DECRET N° 2013-593 DU 05 JUILLET 2013 MODIFIÉ, LES CANDIDATS PEUVENT SUBIR LES ÉPREUVES D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PLUS TOT UN AN AVANT LA DATE À LAQUELLE ILS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT OU SUR LA LISTE D'APTITUDE.*

Date des épreuves écrites : **20 Janvier 2022**

Lieu des épreuves : **Centre Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 25 Mai au 30 Juin 2021 \***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **08 Juillet 2021 \***

\*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

- ↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur) ;
- ↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;
- ↳ soit par préinscription sur le site [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr). Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 08 Juillet 2021 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

**AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTÉE.**

*Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.*

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE  
139 rue Guillaume Fouace  
CS 12309  
50009 SAINT-LO Cedex  
[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]

**POUR AFFICHAGE**